



AUZEBOSC  2020

Sommaire

- 3 ... Edito du Maire
- 4 à 8 ... Conseil Municipal : premières décisions, travail des commissions, premières programmations, projets.
- 9 à 11 ... Groupe Scolaire Jacques Dussaux
- 11 Accueil de loisirs
- 12 & 13 ... Rétrospective 2020 : annulation du repas des aînés, remise des bons colis, arbre de Noël de l'école, vœux de la municipalité de janvier 2020.
- 14 à 16 ... Lumière sur des auzebocais au parcours atypique
- 17 ... Jeunes entrepreneurs auzebocais
- 18 à 21 ... Vie associative
- 22 ... Fibre optique
- 23 & 24 ... Vivre ensemble : ordures ménagères, espaces publics
- 25 ... Maisons fleuries 2020
- 25 & 26 ... Campus agricole
- 27 ... naissances, mariages, décès.

Vu les nombreuses inconnues de début 2021, l'agenda de 2021 sera publié dans notre prochaine parution «Auzebosc-Info» de juin.

rédaction: D. Charlet - Photos de couverture : Arnaud Lefebvre



Location des salles communales Tarifs 2020 reconduits en 2021

salle polyvalente

week-end

été : 215 € ; hiver 240 €

soirée ou journée

été : 145 € ; hiver : 170 €

vin d'honneur

été : 85 € ; hiver : 125 €

hors commune : nous consulter

La petite salle de réunion n'est plus disponible à la location
(décision du conseil municipal du 9 décembre 2020).



Bienvenue dans notre numéro annuel 2020. Le bilan de cette année 2020 est plutôt léger côté animations et cérémonies diverses, la faute à un méchant virus. Habituellement, la cérémonie des vœux de la municipalité est celle qui donne le coup d'envoi des manifestations communales. En 2020, tout s'est arrêté au moment des élections municipales du 15 mars, élections qui se sont tenues sous un protocole sanitaire déjà rigoureux, mais finalement incomplet au vu de ses évolutions ultérieures. Dès le 16 mars, le confinement généralisé a gelé la vie sociale. A ce moment-là, la maladie nous semblait pourtant bien loin de nous, dans l'Est et en région parisienne. L'été nous avons commencé à revivre un peu plus normalement et à la rentrée des classes de septembre nous étions mieux organisés, nous avons pris de bonnes habitudes (masques, distanciations, mesures d'hygiène...). Fin octobre le virus s'est multiplié et la Seine-Maritime est passée dans le rouge. Nous sommes de plus en plus nombreux à connaître des personnes qui ont été malades ou nous-mêmes avons contracté la covid-19.

Début novembre nous avons à nouveau subi fermetures, arrêt complet des activités, couvre feu... La suite vous la connaissez. Le vaccin arrive mais on ne sait pas encore combien de temps cela prendra pour éradiquer le virus.

Bonne lecture à tous, et comme vous l'avez sans doute beaucoup entendu ou lu ...

PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES.



A l'aube d'une nouvelle année, nous pouvons nous permettre d'espérer des jours meilleurs. Même si nous ne sommes pas les plus à plaindre des conditions particulières du confinement, nous avons tous hâte de passer à autre chose : retrouver nos habitudes, nos loisirs, passer de bons moments en famille, retrouver nos amis.

L'année qui se termine a été très difficile, c'est le moins qu'on puisse dire... Des élections municipales dans des conditions particulières, la crise sanitaire qui s'éternise avec son lot de conséquences sociales, économiques et culturelles.

Lors des élections municipales, la majorité d'entre vous a choisi de faire confiance à l'équipe que j'avais le plaisir de conduire. L'ensemble des élus de cette liste se joint à moi pour vous remercier. Vous aurez l'occasion dans les mois à venir de voir avec quelle énergie nous nous sommes mis au travail, malgré les difficultés et les aléas toujours plus nombreux. Nous avons essayé de mettre en place les différents projets que nous vous avons proposés dans notre programme.

Certaines actions devraient être programmées dans les mois à venir. Nous avons mis en avant celles liées à la sécurité : défense incendie, aménagements routiers. La sécurité routière est d'une grande importance pour la majorité d'entre nous, mais il faut que tout le monde participe pour que ce soit efficace. L'installation de panneaux, de signaux lumineux, la pose de passages surélevés ne garantiront jamais une sécurité optimale si à côté il n'y a pas une participation active de l'ensemble de la population et un changement de nos comportements individualistes. Pensez à nos enfants, à tous les usagers, en ayant à l'esprit que la route ne nous appartient pas : un partage harmonieux de la voirie et de ses abords est le gage d'un climat apaisé dans notre beau village.

Nos nombreux projets demandent aussi du temps : il faut en étudier la faisabilité, l'utilité, voire la nécessité et le temps de mettre en place les financements et demander les subventions auxquelles nous avons droit. Il ne sera pas possible de tout engager en même temps. Récemment, lors d'une réunion du conseil municipal, nous avons élaboré un calendrier pour la réalisation de nos projets, afin de prioriser et de budgétiser au mieux les actions. L'avenir proche est encore un peu flou, car nous ne sommes pas en possession de tous les éléments. La situation sanitaire et économique nous oblige à avancer « à pas réfléchis ». Nous restons vigilants et nous nous donnons les moyens de saisir les opportunités qui pourraient se présenter. Le point principal est bien entendu l'équilibre de nos finances communales. Même si nous restons prudents, nous ne serons pas hésitants si la situation financière le permet.

Je terminerai ce message en vous souhaitant à tous, au nom du conseil municipal, une belle et heureuse année 2021, pleine de bonheur et de réussite, de plaisirs partagés, et bien sûr, une excellente santé pour vous et vos proches.

Dominique Macé.

Lever de soleil d'hiver

*photo prise le 14 décembre 2020
depuis la Vallerie*



Début d'un nouveau mandat électif : de la mise en place du conseil municipal aux premières actions concrètes...

Un nouveau groupe a été constitué, composé de conseillers municipaux expérimentés et de nouveaux arrivants qui vont découvrir au fil des réunions les rouages de l'institution communale.

Le conseil municipal, nouvellement élu pour 6 ans de 2020 à 2026, a dû attendre la sortie du confinement pour enfin pouvoir siéger. Sa première année d'exercice s'en est trouvée réduite de près de 3 mois, ce qui n'est pas neutre dans le contexte actuel. Si on ajoute les mois d'été où il est difficile de réunir tout le monde, les premières réunions des commissions ont été décalées à septembre 2020, alors que traditionnellement, les premiers travaux en commission ont lieu avant l'été.

phase 1

Accueil et accompagnement des « jeunes élus », c'est à dire ceux qui entament leur tout premier mandat. Il faut qu'ils puissent être accompagnés et formés. En premier lieu la formation a lieu « sur le tas ». Chaque nouvel élu a reçu notamment le rapport complet établi pour le vote du budget 2020, budget voté par le conseil municipal précédent, et dont un résumé a été publié dans Auzebosc-Info de juillet 2020. Une formation « théorique » va suivre, en janvier 2020 (pour tous les élus volontaires, qu'ils soient anciens ou nouveaux conseillers, dans le cadre du droit individuel à la formation, le DIF).

phase 2

La poursuite et la finalisation des sujets engagés par la municipalité précédente, dont certains sont en phase de réalisation ou ont été livrés courant 2020 (travaux commandés notamment). Il est à noter que la plupart de ces travaux et projets ont été initiés sous le mandat précédent de M. Macé, sa réélection venant en conforter la mise en œuvre. Globalement, il s'agit de programmes déjà inscrits au budget 2019 et qui ont été reportés au budget de 2020, et de programmes venant compléter ceux-ci.

phase 3

La mise en œuvre du projet du nouveau conseil municipal (voir page 7) : lors de leur campagne électorale, les deux listes ont publié la liste des projets qu'ils souhaitent réaliser durant leurs six années d'exercice. Le conseil municipal issu du scrutin du 15 mars 2020 va mettre en œuvre son programme, tout en veillant à la bonne gestion des finances communales. Les habitants s'attendent à ce que cette liste ne reste pas « la liste de leurs envies », mais se traduise en actes et en réalisations, en espérant bien que leurs impôts locaux ne vont pas augmenter.

phase 4

La programmation proprement dite sur les 5 ans à venir : l'année 2020 est bouclée, l'année 2026 sera une année électorale. Les décisions de l'équipe municipale encore en place en 2026 obéiront très probablement à la règle de continuité d'un conseil municipal. L'expérience de l'instance en place devra permettre la préparation et le vote du budget 2026, en toute objectivité et dans le souci constant de l'intérêt général.

Premières décisions du conseil municipal après son installation le 25 mai 2020 ...

Préparation de 2021 et des années suivantes après 7 mois d'exercice

Dossiers en cours, gestion courante, programmation des actions à venir, sélection des priorités...

La fréquence des réunions du conseil municipal pas de périodicité fixe....

Le calendrier des réunions du conseil municipal obéit à l'actualité, ce qui garantit que les sujets abordés le seront au plus près de l'évènement. Il arrive que le conseil soit réuni impérativement à une date précise, comme cela a été le cas le 10 juillet 2020 afin de désigner les grands électeurs pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020, ou dans un délai imposé par les services de l'Etat ou les groupements de collectivités.

Décisions du conseil municipal depuis sa mise en place le 25 mai 2020

Les délibérations du conseil municipal obéissent à plusieurs objectifs :

- La continuité, à savoir la poursuite de projets initiés par les municipalités précédentes;
- Les nouveaux projets,
- Les décisions relatives aux évolutions réglementaires, par exemple l'adoption du règlement intérieur du conseil municipal, obligatoire dans les communes de plus de 1000 habitants depuis décembre 2019.

L'ensemble des compte-rendus des réunions du conseil municipal est consultable sur le site internet de la mairie durant un an. Pages 5 et 6, nous avons choisi de reprendre en résumé les délibérations qui traduisent l'action du conseil municipal au bénéfice de la population, ainsi que celles qui auront un effet sur la vie communale.

3 juin 2020

Les bons scolaires, dont le montant a été reconduit. Le conseil municipal en a profité pour recadrer une pratique très ancienne qui consistait à ne prendre en compte que l'âge des bénéficiaires à la date de la rentrée de septembre. Désormais, c'est l'année de naissance qui prime : tous les jeunes gens de la commune bénéficieront durant 6 ans de cette généreuse participation de la commune à leur scolarité. Auparavant, un adolescent ayant eu 16 ans en mars n'avait pas droit au bon scolaire en septembre suivant. Le conseil municipal a rétabli l'équité entre tous les adolescents.

Le droit à la formation des élus (les fondamentaux de l'action publique locale, les formations en lien avec les délégations et/ou l'appartenance aux différentes commissions, les formations favorisant l'efficacité personnelle). En janvier 2021, un formateur animera 3 journées de formation ici-même. Au programme, le rôle et les missions d'un conseil municipal, les finances communales et un atelier de prise de parole en public.

Effet covid : une répercussion pratique... La pandémie du covid-19 et son lot de mesures sanitaires nous ont obligés à revoir le mobilier de la salle du conseil : désormais, les conseillers municipaux disposent de tables individuelles positionnées en U autour de notre magnifique table de bois. Ce nouvel agencement a largement contribué à une plus grande sérénité des réunions.

10 juillet 2020

Désignation des membres de la commission communale des impôts directs (CCID) : il s'agit là d'un incontournable de tout nouveau mandat. Le maire qui doit dresser une liste de 24 personnes susceptibles d'appréhender rapidement les problématiques et le jargon des services fiscaux en matière de taxes locales. Parmi ces 24 personnes, 12 sont retenues par les services fiscaux (6 titulaires et 6 suppléants). Ces commissaires seront amenés à se prononcer sur les nouvelles évaluations des valeurs servant de base au calcul des taxes locales pour les constructions, les agrandissements, les changements de destination des terrains non bâtis. Les réunions de la commission sont programmées à la demande des services fiscaux. L'avis de la CCID est purement consultatif. Il peut arriver que la CCID remarque une anomalie sur un dossier, par exemple un écart très important entre les surfaces déclarées à l'autorisation d'urbanisme et celles indiquées sur les listes de contrôle servant de base au travail de la CCID. La CCID est surtout sensée vérifier l'équité en matière fiscale locale, et relever les éventuelles fraudes.

Délégations au maire du conseil municipal : le conseil municipal a pris une délibération qui autorise le maire à agir plus rapidement dans certains domaines. Un exemple : les démarches funéraires qui seront être faites dans le cadre de la rénovation du cimetière, notamment pour les monuments abandonnés qui risquent de s'effondrer. Cette délibération a le mérite de bien clarifier le rôle de chacun, de faire la distinction entre les actions directes du maire et les projets qui seront obligatoirement soumis au vote du conseil municipal. Notez qu'en matière de demande de subventions d'équipement, le conseil municipal reste obligatoirement consulté : cela garantit que le projet n'est pas porté uniquement par le 1er magistrat, mais qu'il est bien le fruit d'une décision collégiale, préparée en amont par les commissions communales compétentes.

3 septembre 2020

Règlement intérieur du conseil municipal. Comme indiqué en préambule, le règlement intérieur est devenu obligatoire pour Auzebosc. Il est impossible de résumer ce document de 6 pages. Il s'agit d'un outil qui permettra de régler les éventuels différents, s'il devait y en avoir.

Les membres du conseil municipal ont voté à l'unanimité cet ensemble de dispositions d'ordre réglementaire ou libre, bien conscients que le but de la démarche était de fixer les règles tout en conservant une certaine souplesse.

Un exemple : les questions au conseil municipal seront de préférence déposées par mail ou par écrit 48 heures avant toute réunion, afin qu'une réponse puisse être donnée si possible lors de la réunion. La porte n'est pas fermée aux questions spontanées, mais le règlement intérieur prévoit que les réponses à celles-ci seront données plus tard. Par le passé, le conseil municipal précédent a eu à faire face parfois à des questions auxquelles il était difficile de répondre directement. Cette clause du règlement intérieur va permettre une plus grande fluidité des réunions, avec des réponses documentées et fiables.

24 septembre 2020

2020 voit la fin des tarifs réglementés de l'énergie, il a été demandé au conseil municipal d'adhérer dès le 1er janvier 2021 au groupement d'achat d'énergie mis en place par le SDE76 (syndicat départemental d'énergie de la Seine-Maritime). La commune avait tout intérêt à se rapprocher du SDE76 pour faire face à ses besoins en énergie (électricité notamment), pas seulement pour obtenir des prix compétitifs. Il aurait été nécessaire de lancer une procédure de marché, ce qui est lourd et fastidieux.

La commune a choisi de donner mandat au SDE76 : nous avons en tout 22 points de livraison d'électricité, le plus long a été de les répertorier dans un tableau détaillé qui a été envoyé au SDE76.



4 novembre 2020

Acquisition d'un véhicule de service. Le C15 que tous les auzebocais connaissent a déjà 15 ans. Il était temps pour la commune de se doter d'un utilitaire plus performant et plus adapté aux besoins communaux. Pour mémoire, le projet était en réflexion depuis plusieurs années, mais était repoussé d'année en année. Le dernier contrôle technique du C15 nous a convaincus qu'il fallait agir.

C'est chose faite depuis début décembre, la décision du conseil municipal a été unanime. M. Tourmente, qui prospectait depuis quelques mois, a trouvé une opportunité intéressante, à savoir un Renault Master d'occasion datant de 2016, au prix de 19 500 € HT (23 400 € TTC).

Nous conservons le C15 en second véhicule, tant qu'il roule, d'autant que nous avons dû engager quelques frais dessus pour la conformité technique.

9 décembre 2020

Programmation prévisionnelle des projets du mandat 2020/2026 (cf page 8) après concertation des conseillers municipaux.

Le conseil municipal a acté la liste des projets au regard d'un échéancier prévisionnel. Les premières demandes de subvention pourront être lancées dès que les études préalables ainsi que les plans de financement seront effectués.

A ce stade il est trop tôt pour dire si tous ces projets seront réalisables : les analyses nous le diront.



LE TRAVAIL EN COMMISSION

Ci-dessous pour mémoire les 4 commissions communales et leur composition

NB : le maire préside de droit toutes les commissions communales

Enfance - Famille
Affaires scolaires
Affaires sociales- Culture

Martine Leborgne
Stéphanie Camaille
Arnaud Lefebvre
Anne-Marie Lecouteux
Hélène Effosse.

Travaux - Voirie
Bâtiments - Cimetières
Espaces vert

Moïse Tourmente
Patrick Moisson
Robert Devaux
David Reinhold
Anthony Dellier
Arnaud Lefebvre.

Personnes âgées
Vie associative
Evènementiel

Stéphanie Camaille
Martine Leborgne
Anthony Dellier
Anne-Marie Lecouteux
Chantal Soudais
Sophie Lecourt.

Finances
Commande publique
Urbanisme

Patrick Moisson
Moïse Tourmente
Martine Leborgne
Stéphanie Camaille
Hélène Effosse
Arnaud Lefebvre
Eric Lamy.

Les membres du CCAS

Stéphanie Anquetil
Stéphanie Camaille
Laurent Dereix
Jean-Pierre Dumontier
Martine Leborgne
Anne-Marie Lecouteux
Yves Leclerc
Arnaud Lefebvre
Dominique Macé
Christine Perret
Alain Maingot
Christine Perret
Woody Schiettecatte
Chantal Soudais,

Si le CCAS s'est réuni rapidement après la nomination de ses membres (voir Auzebosc-Info de juillet), la commission des travaux et la commission des finances ont attendu septembre pour leur entrée en matière. La commission des travaux a précédé la commission financière de quelques jours. Le rôle de la commission des finances est d'analyser les données, afin de voir ce qui peut être fait à court et à moyen terme. Son rôle consiste également à préparer le long terme en étroite collaboration avec cette même commission des travaux. Les choix sont faits au regard des disponibilités budgétaires, en concertation. Au final, la commission des finances pourra proposer au conseil municipal d'inscrire les crédits nécessaires au budget de l'année suivante, ou de les étaler sur les budgets des années à venir.

les deux autres commissions ne sont pas moins tenues de rendre des comptes à la commission des finances. Cependant, leur fonctionnement diffère fortement de celui de la commission des travaux, laquelle agit à la fois sur le budget de fonctionnement et sur le budget d'investissement.

Les dépenses courantes générées par les autres commissions communales font l'objet d'un contrôle régulier, même si elles ne concernent que la section de fonctionnement du budget communal et qu'il s'agit principalement de dépenses incontournables.

Cette année, des économies d'échelle ont été faites sur certains comptes budgétaires, mais des coûts supplémentaires ont été induits par les mesures sanitaires liées à la pandémie de la covid-19. Les flux budgétaires se sont plus ou moins compensés selon le principe des vases communicants.

En novembre, les conseillers municipaux ont été invités à reprendre la liste des projets inscrits à la profession de foi de l'équipe majoritaire élue le 15 mars 2020.

Les projets sur lesquels l'équipe municipale élue a travaillé avant les élections ont été listés dans un tableau remis à chaque conseiller.

Les conseillers municipaux se sont donc attelés à un travail personnel consistant à donner leurs avis sur ces projets ainsi que leur choix personnel de « programmation » sur les 5 prochaines années. Les résultats de cette consultation ont permis d'établir un échéancier, un plan d'étalement des investissements nécessaires, avec à l'esprit plusieurs critères : la modernisation et l'évolution du patrimoine communal : le bâti, la voirie, les espaces publics, la sécurité routière (notamment en cœur de village), la poursuite de la mise aux normes des bâtiments (dont la mairie). Le projet le plus ambitieux sera celui de la salle polyvalente, pour laquelle il est envisagé une rénovation thermique intégrale, l'ajout d'un bloc cuisine aux normes en vigueur, et une réfection complète des espaces actuels. Cette opération nécessitera le recours à un architecte et pourrait s'étaler en plusieurs phases afin d'absorber le coût d'un tel programme et pouvoir utiliser la salle polyvalente entre deux chantiers.

Les opérations pressenties n'ont pas toutes le même impact financier, ni les mêmes possibilités de subventionnement. Ces données purement pécuniaires n'ont pas été les plus déterminantes dans la programmation qui ressort de la consultation du conseil municipal, pour plusieurs raisons : les coûts estimés, plusieurs projets plus modestes pouvant très bien être engagés au cours d'une seule année, ou en parallèle d'un projet plus coûteux, la notion d'urgence (la défense incendie est réglementairement urgente), les difficultés liées au montage du projet lui-même (rédaction du cahier des charges, du plan de financement, les procédures de demande de subvention et le retour des autorisations de la préfecture ou du département).

En effet, certains projets avaient déjà été engagés par la municipalité sortante...

L'effacement de réseaux de la rue du Poulrier, qui a pris un an de retard en raison du renouvellement du marché des travaux par le SDE76. Le nouveau titulaire du marché a été désigné courant octobre 2020, et le SDE76 nous a avertis que les travaux seront fait très probablement à la fin du printemps 2021.

Reprise des concessions échues et travaux à la suite dans l'ancien cimetière.

Ces travaux ont déjà budgétés sur 2020, dans la continuité de la procédure de reprise des concessions arrivées à échéancenc'ayant pas fait l'objet de renouvellement (tombes en état d'abandon, certaines menaçant de s'effondrer). Attention, ces travaux sont tout autant administratifs que physiques, et la procédure complète prendra au minimum trois ans.

Actuellement les employés communaux passent beaucoup de temps pour entretenir cet espace, mais en Normandie, le climat est favorable à la pousse des plantes envahissantes. Très régulièrement, nos secrétaires de mairie reçoivent des appels téléphoniques « désagréables » et il leur est souvent difficile de faire comprendre aux mécontents qu'il ne s'agit pas de non respect des défunts, mais de problèmes récurrents. Souvent l'entretien est prévu dans les jours ou les semaines suivantes, et nous ne disposons pas d'un gardien de cimetière à demeure armé d'une binette pour déraciner le chardon tout juste sorti des gravillons...

La pose d'une réserve incendie à la Bichotterie sur l'espace vert près du terrain de tennis.

Avec cette dernière opération d'envergure, la défense incendie de la commune sera (presque) conforme à la réglementation en vigueur. Presque, car en effet, il restera quelques secteurs où il n'est pas facile d'être en pleine conformité, notamment les zones où l'habitat est isolé. Des mares privées pourraient être utilisées, moyennant une convention avec le propriétaire, quelques travaux qui permettraient de garantir le bon fonctionnement du système, et un accord de principe pour le contrôle annuel du site par les services compétents.

Nouveau projet 2021 : mise en place d'un plateau ralentisseur au carrefour de la rue de l'Eglise et des Tilleuls, et installation de radars pédagogiques.

Cette partie de la rue de l'Eglise est limitée à 30km/h. Un second radar pédagogique sera également installé rue du Couvent. Globalement, ces radars ont un bon effet de ralentisseur chez les automobilistes, même s'ils ne sont pas une garantie contre la bêtise humaine, contre les fléaux des routes : les adeptes de la vitesse qui feraient mieux d'aller se défouler sur un circuit automobile, les « sans cerveau » qui ont obtenu leur permis de conduire on ne sait comment et roulent comme des fous furieux, sans oublier ceux qui n'ont ni permis de conduire, ni assurance (10 à 15% des délits de fuite en cas d'accident)...

Bien sûr, ces règles s'appliquent également aux motocyclistes.

Soyons optimistes malgré tout : un accident est souvent le résultat d'un enchaînement de mauvais hasards. Nous n'avons pas eu à en déplorer et c'est heureux. D'autres actions de prévention seront menées au fur et à mesure sur l'ensemble de la commune. Malheureusement, nous nous heurtons souvent à des vieilles pratiques ou habitudes qui rendent les aménagements réalisés sources de controverses. Il y aura toujours des personnes pour, et des personnes contre. Il faut parfois trancher, même si souvent on constate que si les usagers respectaient scrupuleusement le code de la route, la polémique n'existerait pas. Quant à l'argent dépensé pour rappeler les règles que chacun devrait connaître, il servirait à tout autre chose...

2021/2022 Poursuite de la mise aux normes du rez-de-chaussée de la mairie.

Les toilettes ne sont pas conformes : leur modification va entraîner une reconfiguration des espaces et l'élargissement de l'accès, et par conséquent des travaux de plomberie, de peinture et de carrelage. La salle du conseil sera également refaite à neuf (la moquette murale date des années 70).

Des projets plus modestes ne sont pas tombés dans l'oubli...

Vous êtes nombreux à nous signaler des problèmes de vitesse, de signalétique : le conseil municipal fera les aménagements qu'il estimera nécessaires au fur et à mesure.

Nous étudions un petit aménagement dans le verger en face du terrain de football, avec quelques bancs, des jeux pour les jeunes enfants.

Il est également envisagé de créer un parking sur la pointe du terrain de foot, notamment pour désengorger la placette des Pinsons derrière la mairie...

Tous ces projets devraient se faire au fur et à mesure, parallèlement à des plus gros chantiers.



L'année 2020 aura été une année bien particulière pour tous !

En janvier 2020, nous ne nous doutions pas de ce qui allait arriver. À l'école, c'était animé, joyeux et les élèves apprenaient de nouvelles choses, certains pensant déjà au collège qui les attendait en septembre.

Puis l'épidémie de coronavirus est arrivée et le confinement à la mi-mars. Nous avons justement des stagiaires santé, nous avons donc vu comment faire un lavage de mains efficace, ce qui nous sert bien encore aujourd'hui ! Il a fallu s'adapter très rapidement. Les enseignantes ont vite trouvé d'autres façons de garder le contact avec les élèves et de continuer à leur enseigner dans les meilleures conditions possibles, entre mails, appels téléphoniques et visios avec les plus grands. Même à distance, les élèves et leurs parents ont joué le jeu et ont fait au mieux dans des conditions particulières :

connexion internet, partage d'ordinateur, télétravail pour tous !

Que d'anecdotes à raconter sur cette période étrange ! Enfin, l'école a progressivement rouvert ses portes avec un protocole sanitaire exigeant : masque pour les adultes, lavages de mains, tables séparées, école en alternance, jamais à moins d'un mètre les uns des autres, interdiction de se prêter le matériel, de jouer ensemble dans la cour... Mi-juin, tout le monde a pu se retrouver quelques semaines avant de partir en grandes vacances, presque comme d'habitude !

Pendant l'été, nous avons eu un tout nouveau revêtement dans la cour. Elle est toute lisse, mais nous avons retrouvé nos marquages au sol. Il a même fallu repasser un produit dessus pour moins glisser. Les élèves sont ravis de cette nouvelle cour !

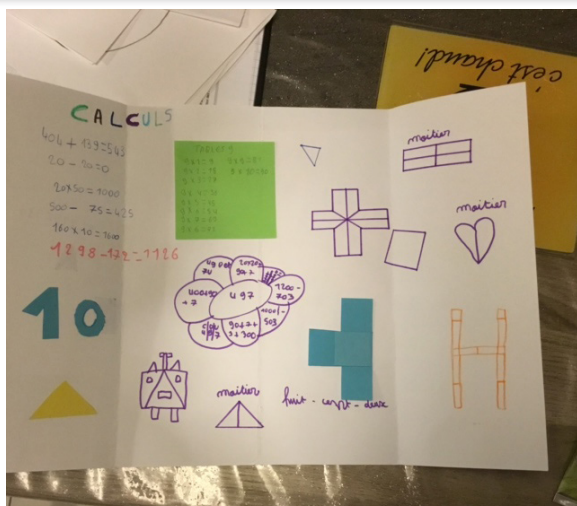
La rentrée de septembre a été particulière elle aussi, avec les adultes toujours masqués, un nouveau protocole (toujours des zones par classe dans la cour et des lavages de mains). L'épidémie toujours présente a obligé à changer l'aménagement des classes, à revoir le fonctionnement de l'école mais la routine a repris rapidement le dessus, entre nouveaux projets, nouvelles découvertes dans les classes.

Au retour des vacances, la reprise a été marquée par deux événements : un hommage à Samuel Paty et encore un nouveau protocole. Depuis novembre, il est obligatoire pour les élèves (à partir du CP) de porter le masque (pour leur sécurité et celle des autres), d'augmenter encore le nombre de lavages de mains.

Cela n'a pas empêché de continuer la classe dans de très bonnes conditions (La mairie a pourvu à tout ce qui était nécessaire, et améliore même encore le confort des élèves aux vacances de Noël). Les enfants ont même vite oublié qu'ils portaient un masque... Souhaitons que l'année 2021 soit plus positive ! Nous vous raconterons vite nos aventures car nous avons encore beaucoup de projets !



la nouvelle cour de récréation



l'école à la maison



Noël en préparation...

L'école de la forêt

Une fois par mois, quelle que soit la météo, les élèves de GS-CP se rendent à pied dans le bois privé de M. et Mme Lozay à Auzebosc. Ils y ont installé leur « école de la forêt », avec l'aimable autorisation des propriétaires des lieux.

Ce projet, en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, vise à sensibiliser les élèves au monde qui les entoure et à leur faire respecter la nature.

Les enfants se font chaque fois une joie de retourner dans le bois et préparent leur caddie avant le départ, avec tout le matériel nécessaire.



Ce projet ne peut aboutir qu'avec l'accord des propriétaires, la signature du maire, et l'adhésion des parents qui sont toujours très nombreux à nous accompagner. Leur rôle est précieux.

Les propriétaires déplorent malheureusement des dégradations depuis plusieurs mois. Ils acceptent la traversée de leur bois par les randonneurs mais rappellent que les engins roulants n'y sont pas autorisés, et les cabanes non plus... Merci à tous de suivre ces règles.



Sur place, ils découvrent les activités prévues par leur maîtresse: nettoyer la nature, faire une chasse aux couleurs de la forêt (en Anglais), choisir son arbre ami, passer son permis bâton, jouer à cache-cache, reconnaître les arbres, ramasser des trésors de la forêt pour un herbier de classe et différentes activités manuelles, réaliser un tableau de land art (l'art de la nature) ... Toutes ces activités sont en lien avec les programmes de l'école primaire.



Quelques échanges avec les enfants durant le confinement

Comment s'est passé le lundi 16 mars ?

«C'était bien, il y avait moins de travail. aïs je préfère l'école car c'est plus organisé. Ma maîtresse a changé : elle s'appelle Christophe. Quand je ne suis pas sage ou que je râle, il me confisque des trucs ... C'est mon père ! Mais il est quand même sympa parce qu'il joue avec moi.»
signé T.

«Maitresse j'espère qu'on se reverra vite ! L'école me manque. Bisous

Mon texte à faire pour aujourd'hui :

Ma journée d'école à la Maison par L. D.

Ça me fait bizarre de me retrouver seule à mon bureau pour travailler. Les copines me manquent.

Le matin j'ai fait mon français et mes maths. J'ai fait une pause de 10H30 à 11H00, un peu comme une récré. L'après-midi j'ai joué avec mon frère dehors au foot, ensuite j'ai repris le travail. À 15H30 je suis retournée dehors courir car il faut profiter du soleil !

Je me débrouille bien je crois et je suis plus autonome que mon frère. Mais j'espère retrouver l'école bientôt.»

signé L. D.

ÉCOLES FERMÉES : VERS UN ENSEIGNEMENT À DISTANCE



Avec les parents

Aujourd'hui le téléchargement des devoirs c'est bien passé. Donc L. a été bien occupée. Merci pour votre mail. Votre plan de travail est vraiment super pour les occuper.

Tout se passe bien et on commence à mettre en place un rythme pour organiser la journée.

Bonne fin de journée.

Mme D.

Accueil de Loisirs

Ouverture du centre :
Du lundi au vendredi de 9h30 à 17h

En raison de la crise sanitaire, l'accueil de loisirs n'a pu ouvrir ces portes lors des sessions d'avril et de juillet.

Cependant, pour le plus grand plaisir des enfants, la session de la Toussaint a pu avoir lieu dans le respect du protocole sanitaire (prise de température dès l'arrivée de l'enfant, lavage des mains obligatoire...).

Nous avons accueilli 11 enfants de 6 à 11 ans.

Les enfants sont encadrés par des animateurs diplômés. Bienvenue à Ludivine, qui animait sa première session chez nous. Il y a quelques années, elle était l'une de nos fidèles «clientèles»...

Malgré l'absence de sorties, les activités proposées ont été très appréciées par les enfants.

En voici un aperçu

Les activités

Atelier cuisine :
muffins au nutella et crêpes

Film : Le Grinch

Sortie en forêt

Plastique fou

Pâte Fimo

Pâte à sel

Blind test

Apprentissage du point de croix



Vite, oublions cette année 2020 et espérons que 2021 sera plus propice aux animations et rencontres qui rendent la vie de nos aînés plus douce.

Annulation du repas annuel des aînés, mais avec un plan B : avancer le repas de 2021 au printemps, si les conditions sanitaires le permettent... En effet, cette option a été retenue car si tout va bien, et notamment si le vaccin a pu être administré à toutes les personnes dite fragiles de la commune, avancer le repas pourrait donner une bouffée d'oxygène à tous. Ce serait une belle manière de fêter le printemps, le retour des belles et longues journées, et enfin sortir du marasme de l'hiver.

Difficile pour le moment de savoir si ce sera possible ou non, en tout cas nous avons tous besoin de retrouver un peu de légèreté et de convivialité après l'épreuve de la pandémie de la covid-19.

Nous n'allons pas nous étendre sur cette situation jamais vue depuis la pandémie de grippe espagnole du début du XXème siècle, mais il est vrai que tout a été bousculé, annulé, reporté, encore reporté et que nous n'avons pas de réelle visibilité.



Dominique Macé, Martine Leborgne et Stéphanie Camaille se sont relayés pour assurer la distribution dans la salle du conseil les 14 et 15 décembre après-midi, aidés par Pauline Larbi. A l'exception de quelques personnes indisponibles ces jours-là, pratiquement tous les bons ont été retirés dans le respect des mesures sanitaires.



Annulation de l'arbre de Noël 2020, organisé traditionnellement le samedi des vacances de fin d'année

Cette année impossible de jouer aux cartes entre amis, de papoter avec ceux et celles que finalement on ne croise pas si souvent dans la commune, de partager brioche et bûche de Noël...

L'arbre de Noël est également le jour où les plus de 65 ans se voient remettre leur « bon colis » de Noël. Il nous a fallu nous organiser autrement pour assurer la distribution tout en garantissant la sécurité sanitaire. C'est chose faite : chacun a reçu une invitation à venir retirer son bon à la mairie dans un créneau horaire dédié.

Une petite surprise symbolique mais néanmoins savoureuse attendait nos aînés. Tous ont apprécié cette délicate attention.

ARBRE DE NOËL DES ECOLIERS ... limites et compensations...

A l'école : livres, confiseries (mais pas trop), et visite du Père Noël masqué... Sa grande barbe blanche dépassait de son masque : il lui est vraiment difficile de passer incognito !



Les cadeaux sont distribués, le père Noël a accepté de poser avec les enfants. En haut à droite dans la classe d'Hélène, ci dessus dans la classe de Fleur



Le Père Noël avait installé son atelier d'emballage dans la salle du conseil municipal cette année...

Il a délégué cette mission à nos lutins municipaux : Martine, Anne-Marie, Stéphanie et Pauline.

Souvenir d'un temps sans covid ... la dernière manifestation communale rassemblant les habitants de la commune : les vœux du maire 2020...

Les vœux de la municipalité 2020 se sont déroulés comme chaque année mi janvier dans la salle polyvalente. Dominique Macé n'est pas revenu sur son bilan en tant que maire, la campagne électorale en cours exigeant des réserves. Comme la loi électorale l'y autorise, il a annoncé sa candidature pour un second mandat de maire.



Un public très nombreux et attentif, dans une l'ambiance relativement électrique vu les enjeux électoraux à suivre...



Sur la photo ci-dessus, on aperçoit au fond à gauche Jean-Pierre Dumontier et Nicole Démeillers, respectivement 3ème et 1ère adjoint-e-s, qui ont décidé de ne pas briguer un nouveau mandat. Ci-contre à droite (un peu coupé mais on le reconnaît), Frédéric Lemesle, qui lui aussi a décidé de quitter le conseil en 2020. C'était toujours lui qui était aux manettes de la sono : merci Frédéric !

Florence Bertrand : Crème de Pâtissière une reconversion «gonflée»

Derrière ses merveilleux petits fours, ses brioches fondantes ou ses bûches raffinées, un parcours plein d'embûches... Florence est une artiste de la chantilly et de la mousse au chocolat, passionnée par ce métier si difficile pour lequel elle a travaillé si dur, pour nous offrir le cadeau de la mini tartelette au citron qui fond sur votre palais et vous procure le bonheur absolu.

Florence Bertrand a choisi une reconversion aux antipodes de sa précédente activité. Elle a gentiment répondu à nos questions indiscrettes...

Florence, que faisiez-vous avant et quel a été votre parcours professionnel?

J'étais secrétaire médicale. Après mon BAC ES, j'ai obtenu le certificat de secrétaire médico-social à la Croix Rouge à Amiens (BAC +2)
J'ai débuté comme secrétaire médicale au centre hospitalier de Dieppe en tant que roulante (remplacement de secrétaire dans différents services) pendant environ 1 an. Puis j'ai intégré le CHU de Rouen toujours en tant que roulante, ce qui m'a permis d'acquérir de l'expérience puisque j'ai travaillé dans différents services (ORL, réanimation, néphrologie, cardiologie, neurologie, gastrologie, chirurgie digestive, pneumologie, pédiatrie ...) Puis, au bout de 2 ans, j'ai intégré l'équipe de Pédiatrie Médicale, on m'a proposé le poste de secrétaire médicale à l'hôpital de jour de Pédiatrie Médicale où je suis restée plus de 10 ans.

Quand et pourquoi avez-vous eu envie de changer de cap ?

Je me suis dirigée vers le secrétariat médical sans grande passion, il fallait trouver une orientation et à cette époque, je n'avais aucune idée de quoi faire. J'ai appris, et découvert ce métier, j'ai aimé ce contact avec les patients, le milieu médical, mais la distance, les transports, les enfants malades, le système de fonctionnement de l'hôpital ... j'ai réalisé que je ne ferai pas ce métier toute une vie.

Comment avez-vous vécu ce changement dans votre vie : quelle masse de travail cela a-t-il exigé, avez-vous pris un congé formation, avez-vous eu des doutes ?

Il n'est pas évident de tout effacer et tout recommencer à 37 ans. Reprendre le chemin de l'école, remettre en question l'équilibre d'une famille au point de vue financier, organisation ... J'ai intégré l'institut national de boulangerie pâtisserie à Rouen en commençant par un CAP pâtisserie, sur 4 mois et demi (plutôt intense) 6 heures de pratique tous les jours en laboratoire, on travaillait en quart soit du matin, soit d'après-midi et on avait des cours de technologie et sciences appliquées à l'alimentation, hygiène, gestion et PSE (prévention, Santé et environnement) qui venaient s'ajouter. Puis j'ai enchaîné avec un CAP BOULANGERIE (dans les mêmes conditions que la pâtisserie). J'ai pu réaliser ce projet grâce à un congé de formation.

Arrivée sur le marché du travail, après l'obtention de mes diplômes, c'est là que ça a été le plus dur. J'ai été obligé de reprendre mon travail à l'hôpital tout en cherchant du boulot auprès d'une pâtisserie. Je me suis mise en disponibilité du CHU car je ne pouvais pas travailler et me présenter pour une future embauche en même temps. A presque 40 ans, pour une femme avec juste 2 diplômes en poche, sans expérience et sortant du milieu du secrétariat, imaginez le nombre de difficultés ...



Des hauts et des bas... Petits boulots et un jour, la grande décision : devenir auto-entrepreneur

Après avoir essayé plusieurs échecs, j'ai décidé de devenir auto-entrepreneur et de créer mon laboratoire chez moi. Pour financer ce projet de labo, retour à la case départ et petits boulots. Pendant un an, j'ai travaillé chez un traiteur de Rouen, puis à Forchy à l'usine, puis à la poste en tant que facteur....

Une fois le labo opérationnel, j'ai commencé les marchés, et j'ai découvert un nouveau métier : déballer, remballer, le froid en hiver, le chaud en été ... C'était compliqué, sans grand succès.

Ensuite j'ai collaboré avec l'abbaye de Gruchet le Valasse pour leur salon de thé, et j'ai commencé à pratiquer mon activité de commandes (traiteur) de pâtisserie.

En résumé, expérience difficile, avec des hauts et des bas, toujours une remise en question, de nouveaux challenges... Ce serait peut-être plus simple de retourner au CHU pour un travail moins passionnant mais plus confortable et moins risqué. Heureusement, que mon mari me soutient ainsi que mes 2 filles car c'est un changement de vie et beaucoup de sacrifices pour eux aussi ...

L'avenir ? A voir, car le COVID est une nouvelle épreuve...

Woody Schiettecatte professeur et chorégraphe de danse Irlandaise

Woody crée des chorégraphies et enseigne la danse irlandaise pour la préparation de championnats, de galas, spectacles mais aussi pour la télévision française et étrangère.

Woody, pourquoi ce métier ?

Au collège, un ami m'a proposé d'aller voir son cours de danse et j'ai tout de suite eu un coup de cœur. Au début, je ne pensais pas en faire mon métier, mais au bout de 2 ans de pratique, j'ai été de plus en plus passionné et j'ai donc décidé de poursuivre mes études dans ce milieu.

Avant d'avoir envie de faire de la danse mon métier, je voulais être dans le milieu médical. Tout a changé lorsque je suis allé faire un stage de danse en Irlande. J'en suis ressorti avec le rêve d'en faire mon métier. Ce rêve s'est encore plus renforcé lorsque j'ai fait mes premiers spectacles.

Comment vous êtes vous préparé à cette aventure hors norme ? Quelle formation avez-vous suivie ?

J'ai passé un Bac L en 2010 et je suis parti faire une Licence en danse et musique irlandaise en Irlande, à Limerick (de 2010 à 2014).

Comment les choses se sont-elles passées après vos études ?

En rentrant d'Irlande, j'ai passé une audition pour la comédie musicale de Dove Attia, La Légende du Roi Arthur. Quelques temps après, j'ai reçu un appel d'un des chorégraphes du spectacle m'indiquant que j'avais été retenu pour devenir coach d'une trentaine de danseurs pour les former à la danse Irlandaise. J'ai pu les suivre pendant tous les spectacles au Palais des Congrès de Paris mais aussi pendant la tournée dans pratiquement tous les Zéniths de France.

Ensuite, j'ai été assistant-chorégraphe auprès de Natasha St Pier pour plusieurs plateaux télé sur France 2 et France 3 et j'ai tourné un clip avec les Kids United pour leur reprise des « Lacs du Connemara » de Michel Sardou. En parallèle, je donne des cours et stages dans toute la France et je danse également dans plusieurs troupes. Je suis également en train de créer mes propres spectacles.



Tout au long de sa carrière, Woody a croisé pas mal de stars : Dove Attia, Natasha St Pier... Il a dansé sur les plus belles scènes, participé à des spectacles prestigieux !!!

L'an dernier nous avons eu le grand plaisir de l'admirer sur la scène des Vikings, où il a dansé dans la cadre d'un concert du groupe celtique Doolin'.

Ce que Woody ne dit pas, c'est que blessures et douleurs sont le lot quotidien des danseurs professionnels, que l'apparente facilité avec laquelle il danse est le fruit d'un travail exigeant et rigoureux, comparable à l'entraînement des sportifs de haut niveau.

Une passion dévorante qui exige beaucoup d'adaptabilité et de nombreux sacrifices

La vie d'artiste est une vie qui demande quelques adaptations car la plupart du temps, mes horaires de travail sont décalés puisque je travaille quand les autres ont terminé, donc principalement le soir.

Il m'arrive aussi de travailler plusieurs week-ends par mois mais c'est une habitude et ça ne me gêne pas du tout.

Parfois, c'est vrai que je me pose beaucoup de questions sur les projets qui se mettent en place : on ne sait pas si ça marchera donc c'est toujours un peu stressant, mais c'est une vie qui me plaît beaucoup !

Auzebocais au parcours atypique

Aurore Brennetot : écrivaine publique... mais pas que !

Passion des mots, amour de la poésie, le tout n'étant pas incompatible avec la froideur des écrits purement administratifs...



Aurore, pouvez-vous nous décrire votre métier ?

« Je suis Écrivaine Publique : j'écris pour autrui (discours, courrier, CV, synthèse de documents, rapport de stage, biographie, etc.). Je suis également correctrice/relectrice (tout type de récits comme des romans, des courriers, etc.) et j'anime des ateliers d'écriture pour adultes et enfants. Et en plus, je suis officiante de cérémonie laïque. C'est-à-dire que je célèbre des cérémonies de mariage, de parrainage (équivalent au baptême, mais non religieux). Des cérémonies à l'américaine !

Avant cela, j'étais décoratrice d'intérieur et événementielle, à mon compte. Je travaille ainsi depuis bientôt 12 ans. Mon activité d'écrivaine publique s'y est greffée plus tard, après une reconversion partielle liée à des problèmes de santé.»

Écrivaine publique, décoratrice, officiante, voici une jolie liste de métiers atypiques ! Vous n'en êtes donc pas à votre première reconversion... Pouvez-vous nous en dire plus ?

En effet, avant cela j'étais comptable, la suite logique de mon parcours universitaire (j'ai fait des études de comptabilité/gestion (bac+4)). J'ai changé de métier après la naissance de ma fille. Travailler tout en s'occupant d'un enfant lourdement handicapé est très difficile. Je ne trouvais pas de nounou à cause de son handicap et je ne pouvais pas imaginer la mettre dans un centre. J'ai donc choisi de reprendre mes études pour devenir décoratrice d'intérieur tout en commençant à travailler en freelance. C'est comme ça que je suis arrivée dans le monde de l'événementiel.

Et puis, il y a 3 ans, j'ai entrepris une nouvelle reconversion professionnelle pour devenir écrivaine publique et j'ai abandonné la décoration.

Comment avez-vous vécu ce changement dans votre vie : quelle masse de travail cela a-t-il exigé, avez-vous eu des doutes ?

C'était un nouveau défi à relever, mais j'en relève régulièrement avec ma fille.

D'autant plus que j'exerce toujours à mon compte. J'ai donc dû combiner formation (15 mois) avec mon travail d'officiant et le quotidien avec ma fille qui est à la maison en permanence, et à qui je fais cours tous les matins (elle est en seconde), en plus du quotidien à gérer. Ça n'a pas été facile tous les jours, mais je suis bien entourée et cela a fonctionné !

Quand on est entrepreneur, on a toujours des doutes. On ne sait pas de quoi l'avenir sera fait, surtout en ce moment. Mais il faut se lancer, et essayer de rester positif. J'essaie donc à présent de pérenniser ma double activité.



Aurore Brennetot animera des ateliers d'écriture tous les mercredis après-midi à la bibliothèque d'Auzebosc, dès que les conditions sanitaires liées à la pandémie de la covid-19 le permettront. Le conseil municipal a en effet accepté de lui louer le local le mercredi pour qu'elle puisse vous y accueillir au milieu des livres, dans un endroit propice à l'exercice de cette activité à vocation culturelle, dans une ambiance détendue et joyeuse.

Pour plus de détails (contact, tarifs...), Aurore a mis des flyers à votre disposition à l'accueil de la mairie. Si vous souhaitez la contacter pour faire appel à ses services, nous pourrions vous donner ses coordonnées sur demande.

Ces deux jeunes auzebocais de moins de 30 ans ont créé leur entreprise, forts de leurs premières expériences professionnelles. Ils n'ont pas hésité à quitter un emploi salarié stable pour se lancer dans l'aventure. Ils sont déterminés, enthousiastes. Leur énergie et leur force de caractère fait plaisir à voir. Nous leur souhaitons de réussir et de progresser dans leur activité, de la développer et d'atteindre les objectifs ambitieux qu'ils se sont fixés.

Nous sommes heureux de mettre un coup de projecteur sur les parcours professionnels de Cedric Vautier et de Sébastien Lelièvre, tous deux auzebocais d'adoption.

Si vous souhaitez les contacter, leurs coordonnées sont à votre disposition à la mairie.



**Cédric Vautier - 26 ans -
CO-GÉRANT chez SARL VSR Signalisation Routière.**

De nature persévérante et passionné par mon métier, j'ai très vite eu l'envie de créer ma société.

A 18 ans, juste à ma sortie de l'école, j'ai été engagé chez ATS (Atelier de Tracage et de Signalisation) à Harfleur, comme second d'équipe. Durant mes 7 années passées chez ATS, j'ai acquis des connaissances propres à ce métier, au plan technique et au plan juridique, notamment les réglementations des Normes Françaises de la sécurité routière. De 2017 à 2019, j'ai suivi un cycle de formation auprès de plusieurs organismes spécialisés.

Cette expérience professionnelle ainsi que les formations m'ont permis d'être capable aujourd'hui de gérer ma société, basée à Oherville, qui est spécialisée dans les marquages au sol, la signalétique routière, la pose d'équipements comme par exemple des plateaux ralentisseurs...

Sébastien Lelièvre - 28 ans - Gérant de LPS LELEVRE

« J'ai commencé par étudier au lycée du bois à ENVERMEU. Ensuite j'ai obtenu un CAP et un BAC pro travaux publics, suivis au lycée Fernand Léger à Grand Couronne.

En travaillant ensuite au sein de l'entreprise Lesueur TP, j'ai eu le plaisir de contribuer à la partie terrassement du grand stade Océane du HAVRE, et j'ai découvert la démolition. Par la suite, je me suis lancé pendant 5 années en tant qu'auto-entrepreneur dans la rénovation intérieure. Je suis arrivé à AUZEBOSC où j'ai acheté une maison à rénover. Le statut d'auto-entrepreneur n'étant plus adapté à ma situation, j'ai ouvert mon entreprise individuelle de terrassement, démolition, aménagement et entretien extérieur.

Aujourd'hui, j'ai 28 ans, et je suis gérant d'une petite entreprise sous le nom de LPS LELIEVRE, qui réalise tous types de travaux extérieurs touchant à mon secteur d'activité, et j'évolue dans un secteur de 20 à 25 kms à la ronde. J'ai réussi à progresser au fil de ces années, et j'ai acquis récemment du matériel (mini pelle, camion ampliroll...) qui me donne la possibilité de diversifier mon activité et de répondre à une demande plus pointilleuse. Aujourd'hui je réalise aussi des travaux de terrassement pour construction d'une maison, démolition, restructuration de l'espace extérieur, aménagement d'allées...

J'aimerais que mon entreprise puisse continuer à prospérer et pouvoir engager un salarié dans les années à venir. »



Cette année 2020, la Covid 19 aura fortement impacté les associations auzebocaises : confinement et fermeture des salles communales, déconfinement mais interdiction des réunions au delà d'un certain nombre de personnes, annulation des différentes manifestations du premier semestre, notamment lors de la fête de la Saint-Jean... Le retour des vacances estivales n'a pas été facile non plus, ni pour les activités sportives, ni pour les réunions et commémorations.

Si le Foyer a pu tant bien que mal s'organiser, notamment à la rentrée de septembre, deux associations ont décidé de cesser toute activité cette année : le comité des fêtes, dissout par décision de son exécutif cet automne, et le football-club, qui s'est mis en sommeil pour la saison 2019/2020.

Pour le comité des fêtes, il y a eu dissolution de l'association, avec liquidation des actifs. Le football-club a quant à lui dû se mettre en stand-by pour un an, faute de joueurs. C'est triste car si vous repreniez notre parution Auzebosc 2019, le club affichait des ambitions, notamment la création d'une seconde équipe dès la reprise des matchs au cours de l'été 2019 (une saison de football va de juillet à juin). Pour ce club, la covid-19 a finalement eu peu d'incidence. A ce jour, il est trop tôt pour faire des plans foot pour la saison prochaine. D'ici-là, espérons que les dirigeants auront pu relancer le club...

LE FOYER d'AUZEBOSC

Il y a un an, les membres du Foyer vous souhaitaient une bonne année 2020. Nous étions certains que nos activités allaient être comme d'habitude votre bouffée d'oxygène, l'occasion de rencontres et de bons moments, qu'ils soient hebdomadaires via la pratique du sport, de la peinture, ou occasionnels avec les sorties et voyages divers.

Un minuscule virus a tout chamboulé...En raison de la crise sanitaire nous avons dû nous adapter en fonction des recommandations du gouvernement. La liste de nos projets était comme d'habitude bien fournie, nous l'avions dressée avec enthousiasme. Ce n'est pas de gaîté de cœur que nous avons dû annuler après avoir tenté d'adapter, de reporter, de re reporter, d'encore adapter...



Voici la liste de nos projets... et ce qu'il en est advenu :

- Nous aurions dû faire des sorties foot environ 3 à 4 par an en général.
- La sortie Astérix a été repoussée à deux reprises, elle devait se faire en mai puis avait été repoussée sur le week-end d'Halloween et maintenant elle est prévue en 2021 si possible...a.
- Un voyage de fin d'année était prévu au mois de juin 2020 à Beussent, il a été annulé.
- Nous avons annulé deux lotos un en mars et un en novembre.
- La Saint Jean durant laquelle nous proposons des formules repas le samedi soir a été annulée.
- Les anciens ont préféré arrêter de se regrouper à raison des 1ers et 3èmes mardis du mois. Ils n'avaient pas vraiment le choix : comment jouer aux cartes ou aux dominos avec une chaise vide entre chaque joueur et sans se faire face ???
- Annulation de la sortie au marché de Noël à Amiens début décembre.
- Nous n'avons pas mis en place la fabrication et la distribution des calendriers pour cette année.
- Notre Assemblée Générale a du également être annulée.
- La sortie cinéma du mois de décembre pour les enfants du groupe scolaire Jacques Dussaux a été également annulée.
- Concernant le tennis de table, il y a eu seulement deux matchs en ce début d'année « scolaire » avec des mesures très contraignantes, que nous avons mis en place scrupuleusement : petit exemple, chaque balle devait être marquée au nom du joueur, l'adversaire ne pouvait même pas la ramasser si elle tombait de son côté ... Suite aux nouvelles mesures gouvernementales, nous nous sommes vus dans l'obligation d'arrêter les entraînements et les matchs.



Nos activités sportives : perturbées mais ré inventées...

Au niveau des activités sportives nous avons dû, à plusieurs reprises, nous ré inventer, toujours en accord avec le maire. Nous avons dans un premier temps stoppé l'intégralité des cours. Certaines activités ont pu être proposées en visio-conférence. Ensuite, les cours en salle ont repris sous certaines conditions, notamment le respect des distances de sécurité, l'apport par chaque participant de son matériel personnel, inscription sur une feuille des noms et prénoms des adhérents présents aux cours. Et à la rentrée de novembre, nous avons dû à nouveau arrêter toutes les activités. A nouveau nous avons proposé certaines activités en visio pour palier à l'interdiction d'ouvrir les salles à nos adhérents.



Crise sanitaire = perte d'adhérents

Avec cette crise sanitaire il faut quand même dire que lors de nos deux réunions d'information et d'inscription aux activités, de nombreux adhérents ne sont pas revenus s'inscrire.

Cette année le foyer avait prévu un changement de période concernant la distribution des grilles et ce, avant même que le virus ne pointe le bout de son nez. Habituellement les grilles étaient distribuées pour la période de Noël. Si les conditions sanitaires le permettent, nous allons distribuer ces grilles comme nous l'avions prévu en avril, n'en soyez donc pas étonnés !



En espérant que bientôt cette image redevienne réalité...

Le Foyer ne se laisse pas abattre : nous finirons bien par avoir le dessus sur ce méchant virus !

De nombreux professeurs nous ont rejoints cette année suite au départ de Magali. Lydie, professeure de peinture, a également arrêté pour de nouvelles aventures. Nous saluons leur engagement et leurs souhaitons bonheur et réussite dans leurs nouveaux projets. Nous remercions les nouveaux professeurs Pricillia, Gwendolina ainsi que Chloé pour leur investissement en ce début d'année malgré les nombreuses contraintes rencontrées liées à la crise sanitaire.

Beaucoup d'évènements se sont annulés et nous en sommes désolés mais nous vous remercions vivement pour votre soutien et votre compréhension. Nous espérons vous revoir très prochainement et que vous serez toujours aussi nombreux à participer à nos activités. En attendant prenez bien soin de vous et de vos proches. Tous ensemble, maintenons l'effort collectif.

Nous remercions également le maire, les conseillers ainsi que les professionnels de la mairie pour leur soutien et leurs réponses à nos questionnements quant à la possibilité, notamment, de continuer ou non les cours en salle, en extérieur...

Président : Richard Druaux
Vice Président : Pascal Fercoq
Trésorière : Kelly Druaux
Vice Trésorière : Geneviève Pasquier
Secrétaire : Aurélie Caufourier
Vice Secrétaire : Christine Le Grand

Les membres du foyer :
Jacqueline Fatras, Alain Fercoq,
Yann Froment et Denis Demeillers.

Nous souhaitons à vous tous qui lirez ce bulletin et à votre famille une bien meilleure année que celle qui vient de se dérouler et une excellente santé. Encore un grand merci à vous tous.

L'équipe du Foyer d'Auzebosc.



**Cartables
& crayons**

Depuis 2015, l'association Cartables & Crayons organise diverses actions tout au long de l'année dans le but de soutenir la réalisation des projets de l'équipe pédagogique pour les élèves du groupe scolaire Jacques Dussaux.

L'année 2020 a été particulièrement compliquée pour les associations dans le contexte actuel. Sur l'année, plusieurs actions ont permis de participer financièrement aux projets de l'école (jeux d'intérieur et de plein air ont été offerts) mais aussi, d'offrir à chaque élève un bon d'achat de 15€ à l'Espace Culturel LECLERC et en plus, pour les élèves de CM2, l'achat d'une calculatrice CASIO FX 92 pour leur entrée en 6ème au collège.



masque pour le Président, visages floutés pour les enfants tout heureux de poser pour la photo



L'année 2020 a été marquée par les annulations suivantes

**Printemps du jeu
Trophée des familles
Marché de Noël**

Nous en sommes désolés... Les actions de l'association Cartables & Crayons permettent quand on le peut d'animer le village par l'intermédiaire des enfants, et d'intégrer les parents et les habitants du village à la vie de notre commune.

A la place nous avons donc développé les animations à contribution des enfants (vente de grilles pour les galettes des rois, vente de sapins, vente de chocolats, vente de bulbes...)



Pour terminer sur une note positive l'année 2020, et enfin tourner la page d'une année un peu terne, nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année sans excès, et vous donnons rendez-vous pour l'année 2021.

L'association tient à vous présenter ses vœux
A bientôt

**Bureau: Alexandre MARTIN, Julien BELLEGUEULLE,
Laurent DEREIX, Jérôme PATARD, Natacha LERIBLE**

Pour nous contacter: cartablesetcrayons@gmail.com
Facebook : Association Cartables&Crayons

2020 n'est pas une bonne année pour notre association, sachant que notre objectif premier est le fait de rassembler des personnes pour encourager la pratique sportive en groupe.

Cependant, nous avons réussi à gérer les activités de l'association en proposant des challenges virtuels organisés par les courses nationales, et aussi des randonnées sur GR 21 sur la côte Normande élu plus beau GR de France 2020. Une sortie a également été proposée sur les falaises du lac de Poses. Cet automne nous avons eu la chance de partir dans le Jura pour participer à l'Ultra Trail du Jura qui a été maintenu, sur les distances de 19 et 38 kms.

En 2021 nous pensons intégrer la marche Nordique, qui va élargir les propositions en terme de pratique sportive et de toucher un plus large éventail de personnes.

Il est évident que nous n'avons rien pu mettre en place en terme de prévention et d'informations pour l'année 2020 au vu de l'annulation de tous les rassemblements sportifs ainsi que la journée mondiale de l'asthme.

Pour l'année 2021 nous espérons que les activités vont pouvoir reprendre et ainsi nous pourrions participer à la vie associative du village, intégrer dans notre association plus d'habitants de la commune, asthmatiques ou non!

Nous serions ravis de pouvoir proposer une journée (date à définir) marche/marche nordique, autour de la commune, qui pourrait signifier la fin du confinement et la reprise de la vie "normale", un retour à la liberté, en le clôturant par un pot de l'amitié.

Vous pouvez nous suivre sur la page facebook run et asthme pour être informée des activités.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et n'hésitez pas à me contacter pour d'autres questions .
(prok.fabrice@orange.fr).



pour vous faire rêver et vous donner envie de randonner avec nous...

Asthme et Covid, pas de panique

Pour une personne asthmatique bien suivie par un professionnel de santé, qui prend son traitement de fond, la maladie n'aura pas plus de conséquences physiques suite à une infection par le virus du covid. Par contre, les asthmatiques qui sous-estiment leur pathologie et qui n'ont pas un suivi médical correct, ou ne suivent pas les recommandations médicamenteuses, peuvent effectivement avoir un risque de complications respiratoires ...

ACCA Anciens Combattants



L'Association des Anciens Combattants d'Auzebosc a été créée en 2011, avec pour vocation de contribuer au devoir de mémoire et de perpétuer le souvenir des Combattants. En ce qui concerne notre commune et notre monument aux Morts, 20 noms, 20 jeunes vies (morts pour la France), sont gravés pour ne pas les oublier...

Notre Association est représentée par nos porte drapeaux aux cérémonies et manifestations qui se déroulent dans les différentes communes de la région.

Malheureusement cette année les mesures sanitaires et l'épidémie de Covid ne nous ont pas permis de célébrer notre devoir tous ensemble. Les cérémonies ont malgré tout été maintenues pour le dépôt de gerbe, dans un comité très restreint et notre repas annuel fixé au 26 septembre 2020 a été annulé.

L'Association compte sur votre présence l'année prochaine, si les mesures sanitaires nous le permettent. Prenez bien soin de vous.

L'ACCA.

FIBRE OPTIQUE

La Fibre Optique est déployée par Seine-Maritime Numérique (ou SMN) qui a pour mission principale de déployer le FttH (Fiber to the Home, ou fibre optique jusqu'chez l'habitant) dans les communes où les opérateurs privés n'interviendront pas, c'est-à-dire dans les communes les plus rurales du département, soit un peu plus de 600 communes

Initialement prévu en 2014 sur une durée de 15 ans (fin en 2029), ce programme de déploiement du Très Haut Débit a été ramené à fin 2023 pour le raccordement des dernières habitations.

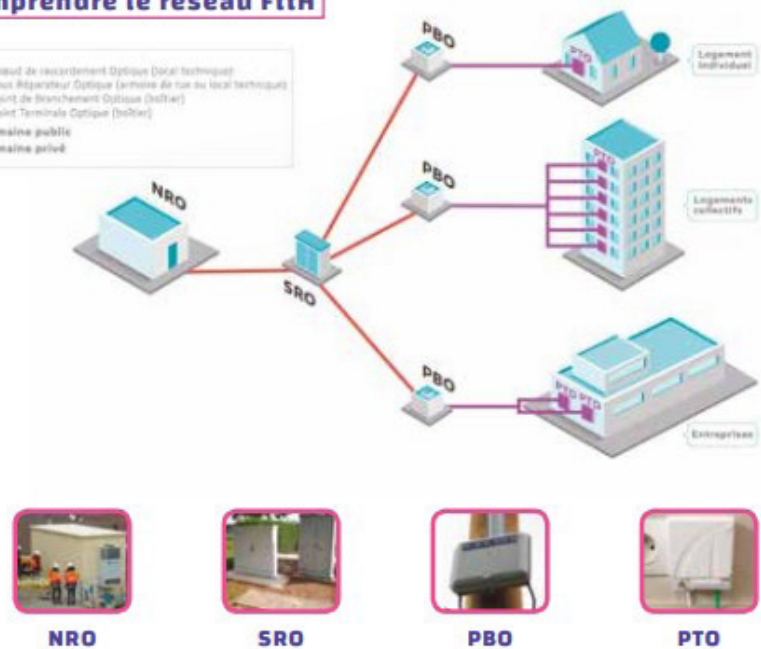
Les 3 sous-répartitions optiques (SRO ou armoires de rue) qui vont desservir Auzebosc devraient ouvrir à la commercialisation aux fournisseurs d'accès à Internet à «l'automne 2021».

Notez bien que nous utilisons le conditionnel : l'échéance de l'automne 2021 ne peut absolument pas être garantie donc patience, patience...

Comprendre le réseau FttH

NRO = Nœud de raccordement Optique (local technique)
SRO = Sous-Répartiteur Optique (armoire de rue ou local technique)
PBO = Point de Branchement Optique (boîtier)
PTO = Point Terminal Optique (boîtier)

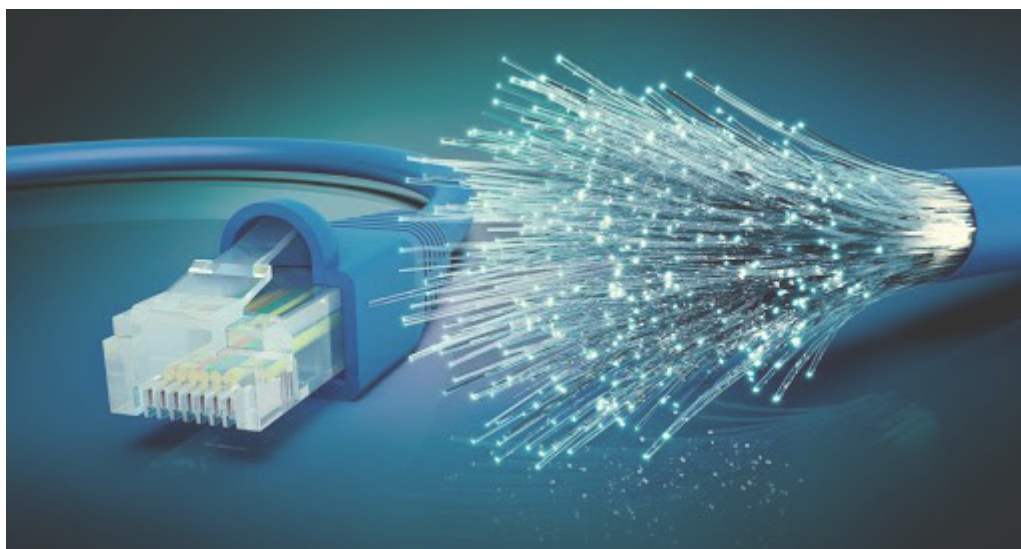
— Domaine public
— Domaine privé



ATTENTION AUX ARNAQUES PAR TELEPHONE...

C'est votre fournisseur habituel qui vous contactera le moment venu (votre FAI), et comme ce n'est pas pour tout de suite (hélas), ne souscrivez pas de contrat par téléphone !

Tous les FAI (fournisseurs d'accès à Internet) devraient être présents avant la commercialisation et la mise en service (Orange, SFR Bouygues et Free). Il ne tient qu'aux FAI, petits ou grands, de venir commercialiser leurs offres. C'est le FAI que vous aurez choisi, parmi ceux présents, qui viendra faire la connexion entre le point de branchement optique sur le domaine public (l'extrémité du réseau construit par Seine-Maritime Numérique) et l'intérieur de votre domicile.



Ordures ménagères et tri sélectif : un avenir pas très radieux si nos comportements ne changent pas

Le circuit d'un sac de tri sélectif (le sac jaune) ramassé à votre porte est le suivant :
il est emmené au Havre, à l'usine de traitement du SEVEDE où son contenu sera vérifié.
Deux cas vont se présenter...

Le contenu du sac est conforme

les déchets recyclables sont triés
et traités au SEVEDE.

Le coût de l'opération est normal :
un transport + un traitement classique (prise
en charge, main d'œuvre,
traitement).

Le contenu du sac n'est pas conforme

le sac repart à Yvetot pour être envoyé
à l'usine d'incinération.

Le coût de l'opération est doublé :
1 transport + 1 opération de contrôle au SEVE-
DE + 1 transport supplémentaire + 1 pénalité
facturée à la CCYN + coût de l'incinération.

**NOUS SOMMES TOUS
RESPONSABLES DE NOTRE FACTURE
«ORDURES MENAGERES»**

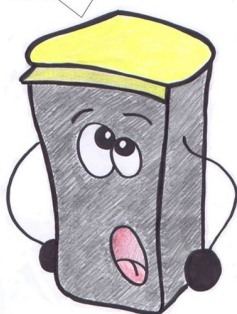
Le guide du tri est un document précieux auquel il faut
vous référer : à vous de mettre en oeuvre les bonnes
habitudes.

*Merci à tous pour votre implication dans cet enjeu collectif : bravo
à celles et ceux qui trient correctement depuis longtemps, merci
à ceux qui prendront conscience de la nécessité de bien faire à la
lecture de cette page.*



**C'est pourtant
facile de trier
correctement !**

Connaissez-
vous mon mode
d'emploi ?



**«La redevance ordures mé-
nagères me coûte cher, donc
je peux mettre tout et n'importe
quoi dans le sac jaune »...**

NON !!!

Au contraire, ce type de
comportement fait
grimper la note...

**Pensez à rentrer rapidement
votre conteneur vide !**

*Vous ne devez le sortir que la veille au
soir et vous devez impérativement le
rentrer dès qu'il est vide : au delà de 24
heures sur la voie publique, il s'agit d'un
délit. En cas de non respect de cette
règle simple, une amende pourrait vous
être infligée par la gendarmerie.*

*Nous vous rappelons que ce matériel
est mis à votre disposition par la CCYN
et qu'il vous appartient
d'en prendre soin.*

Changement drastique et contrôles renforcés chez nos voisins

A compter du 1er janvier 2021, nos voisins de la communauté
de communes Yerville/Doudeville vont devoir apprendre à trier
encore plus : jusqu'à présent, c'était à peu près la même chose
qu'ici (avec en plus un sac spécial pour les déchets de salle de
bain). Désormais, ils devront apporter papier, cartons d'embal-
lage, revues et autres déchets de papier propre directement
dans les conteneurs collectifs... La décision est tombée suite aux
trop nombreuses «erreurs» dans les sacs jaune...

vivre

ensemble

obligations
collectives

civilité

voie
publique

espaces

partagés

Vivre ensemble, c'est ce que nous faisons dès lors que nous nous déplaçons sur le domaine public, que ce soit à pieds, à bicyclette ou en voiture.

Le bien public, ce n'est pas seulement la voirie ou les trottoirs, mais l'ensemble des équipements installés le long des rues, sur les parkings, aux abords des bâtiments publics, de l'église, des cimetières. En font également partie les conteneurs à verre et à vêtements, l'espace déchetterie, et bien sûr, la salle polyvalente où vous allez faire du sport ou que vous réservez pour vos fêtes familiales... Hélas, nous devons faire face à une petite délinquance désagréable et coûteuse (voir encadré et photos)

En cas de dysfonctionnement sur les espaces publics, vous êtes nombreux à venir nous signaler ce qui ne va pas. Parfois, il ne s'agit pas de véritable dysfonctionnements, il arrive que ce soit une certaine forme d'intolérance au regard du comportement de tierces personnes, un gros «ras le bol» si le chien du voisin aboie en continu, ou vient faire ses déjections devant votre barrière...

A la mairie, nous sommes là pour vous écouter et essayer de régler le problème : en vous conseillant s'il s'agit d'un problème de voisinage qui n'est pas du ressort du domaine public (une haie mitoyenne par exemple), en essayant de mettre en oeuvre des solutions : c'est ce qui est en cours avec les équipements prévus pour la sécurité routière.

Rappelons que dans beaucoup de rues de la commune, la vitesse est limitée à 30 km/h, que la priorité à droite s'applique sauf si signalisation particulière, qu'en face d'un piéton ou d'un cycliste, le conducteur doit rester maître de son véhicule.

La commune s'est beaucoup développée ces dernières années grâce à de nouvelles constructions, et ce n'est pas terminé vu le projet de lotissement en centre village. Les jeunes couples qui se sont installés ont des enfants : un enfant a besoin de se dépenser, de retrouver ses amis en dehors de la classe dès que son âge le lui permet !

Nous renouvelons notre appel à la plus grande prudence de la part des automobilistes : personne n'est à l'abri d'une distraction et les conséquences peuvent être dramatiques. L'équipement le plus performant du monde peut s'avérer inutile. En revanche, le respect des limitations de vitesse, le stationnement correct et sécurisé, la douceur de la conduite d'un véhicule peuvent éviter les accidents.

Petite délinquance : un coût élevé pour la collectivité



Le verre de cette lampe de la salle polyvalente a été retrouvé fracassé dans le champ voisin. Quant au lambris blanc du plafond, il a été méthodiquement arraché : on se demande encore pourquoi...

Ce cendrier en béton a été retrouvé cassé à la salle polyvalente. Il a (avait!) une forme élégante, beaucoup plus esthétique qu'un pot de terre cuite rempli de sable. Mais même le béton armé se casse si on le fait tomber lourdement... Peut-être que le fautif ne l'a pas fait exprès, il a pu trébucher, et se rattraper à cet objet à l'apparence bien stable et l'a entraîné dans sa chute : ouille, ça a dû lui faire mal... Il est hélas plausible que le cendrier ne soit pas tombé accidentellement... On peut soupçonner une intention de dégrader un bien public.



Animaux de compagnie : non aux divagations et stop aux déjections animales

Quoi de plus désagréable en rentrant chez soi que de trouver à la barrière une crotte de chien ? Qui ne s'est pas un jour arrêté net à la vue d'un chien en vadrouille que ses maîtres ne parviennent pas à garder à l'intérieur de leur jardin ? Et que dire des chiens qui aboient sans arrêt, même la nuit ?

Une fois, ça passe, on pardonne... Deux fois, bon, encore ! ... Trois fois, cela agace... Et trop, c'est trop : c'est insupportable.

A la mairie, nous recevons de nombreux appels d'habitants excédés... Nous profitons de cette page pour rappeler aux propriétaires d'animaux domestiques que l'adoption d'un compagnon s'accompagne d'obligations : les bons soins, la maîtrise du comportement de l'animal, l'absence de nuisances envers le voisinage, une bonne organisation lorsque l'on part en vacances (la pension est la solution la plus sûre), le respect de la propreté dans le village, qui consiste également à ramasser les déjections animales sur la voie publique (trottoirs, parkings, lieux de passage des piétons).



Les lauréats 2020

Catégorie jardin visible de la rue

Monsieur et Madame Lionel VALLOIS

Monsieur et Madame Robert DEVAUX

Madame Denise LEFAUX

Monsieur et Madame Philippe DUPUIS

Monsieur et Madame Gaël GRAIN

Monsieur et Madame Christian DUMONT

Monsieur et Madame Lucien LEJEUNE

Monsieur et Madame Jean-Claude AUVRAY

Catégorie Jardin paysagé

Monsieur et Madame Guillaume VITTECOQ

Monsieur et Madame Yves MICHELIZZA

Le concours des maisons et jardins fleuries 2020 a rencontré comme chaque année un beau succès. Nouveauté 2020 : l'inscription préalable en mairie. Bravo aux participants qui ont rivalisé de fantaisie et de douceur pour le plaisir des yeux. A défaut de cérémonie de remise des prix, les récompenses ont été distribuées à l'accueil de la mairie.



Campus agricole



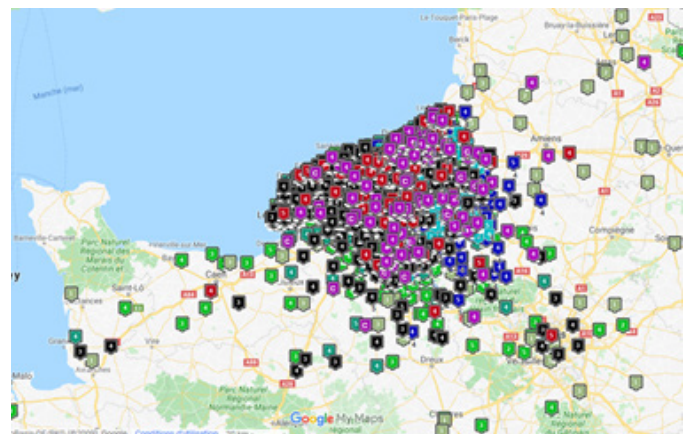
Nous sommes, comme chacun, heureux de tourner la page de 2020 pour nous lancer avec enthousiasme dans une nouvelle année qui, nous l'espérons tous, verra l'éradication de la pandémie du Coronavirus COVID-19.

Nous avons vécu comme tout le monde au rythme des différents confinements et des mesures de protection, essentiels sur un Campus comme le nôtre. Cela a été l'occasion d'un important travail de toutes les équipes, un travail récompensé par les très bons résultats aux examens des promotions sortantes et le très bon recrutement de tous les centres de l'établissement.

Nous avons fait face à l'imprévu avec détermination et optimisme, en gardant toujours en tête la préservation du lien avec tous nos apprenants. Nous nous sommes adaptés, avons fait évoluer nos méthodes de travail et nous pouvons nous satisfaire, en cette fin d'année 2020, de continuer à former les plus de deux mille personnes (dont plus de la moitié pour le seul Campus d'Auzebosc) qui nous ont accordé leur confiance cette année.

Des effectifs en progression...

Nous augmentons légèrement les effectifs du lycée en dépassant pour la première fois depuis de nombreuses années la barre des 500 élèves et étudiants. Les apprentis sont quant à eux beaucoup plus nombreux puisque leur nombre croît de plus de 10% quant aux stagiaires adultes, c'est également un recrutement en nette amélioration. Nous en sommes très satisfaits tout comme nous le sommes de l'accroissement de notre zone de recrutement. La carte ci-dessous montre, en cette année 2021, que les origines de nos apprenants dépassent bien largement les frontières de notre commune. C'est un honneur pour nous de porter haut les couleurs de notre territoire et de contribuer à son attractivité et à son développement.



Campus agricole

Préservation des races patrimoniales régionales...

Autre satisfaction, notre contribution sur l'exploitation du Campus, à la préservation de races patrimoniales régionales telles que la poule de Gournay et le mouton Roussin de la Hague : ces races sont désormais produites sur l'exploitation afin de démontrer leur valeur dans des systèmes agricoles modernes. Nous avons eu sur ce point le plaisir d'accueillir Hervé MORIN, le président de Région, à l'initiative de ce projet.



Je terminerai mon propos en signalant le départ du proviseur du Lycée agricole, M. David TRONCHET, parti diriger l'établissement de Saint-Lô dans la Manche, et son remplacement par M. Olivier LECONTE, personnalité bien connue de notre territoire et enseignant en poste de longue date.

Très bonne année 2021 à tous.



Pièces d'identité (carte nationale d'identité, passeport) : petit rappel

Pour mémoire, les cartes d'identité sont valables 15 ans depuis le 1er janvier 2014 avec une particularité : les cartes d'identité non périmées à la date du 1er janvier 2014 ont été prorogées de 5 ans. Cela concerne toute personne dont la carte d'identité indique une date d'expiration comprise entre le 1er janvier 2019 et le 31 décembre 2023.

Ces documents d'identité ne sont plus délivrés par les mairies des petites communes. La mairie la plus proche pour une pièce d'identité est Yvetot et vous devez prendre rendez-vous (02 32 70 44 70).

naissances de 2020

*Pour les enfants nés après Noël, désolés,
nous n'avons pas eu l'avis de naissance à temps pour la publication*

Manon ANQUETIL , le 2 mars

Jules BAUDUIN, le 9 mars

Alban BAZIRE, le 9 février

Télio BOURDIN, le 1er août

Malone CLEMENT, le 21 mai

Noah HAMEL, le 15 décembre

Guilian HUE, le 15 avril

Eden JOAUS, le 8 août

Oscar LAURENT, le 3 septembre

Louane LENORMAND, le 9 juillet

Maël VILLIER, le 11 juin



Ils se sont mariés en 2020

Félicitations à ces deux couples qui de report en report
ont finalement souhaité se dire oui en 2020...

Thomas BOULANGER et Justine GOUCHET le 29 août 2020

Jean-Charles HUBY et Virginie FOUQUES le 3 octobre 2020

Ils nous ont quittés durant cette année 2020.
Nos condoléances les plus sincères vont à leur familles
et à leurs proches.

Monsieur Eugène FRANZKOWIAK, le 26 juin 2020

Monsieur Jean HAUTOT, le 11 septembre 2020

Madame Marie-Bernadette PREVELLE, le 5 novembre 2020

Monsieur Lionel MONNIER, le 9 novembre 2020

Monsieur Bernard BAZIRE, le 1er décembre 2020



